



Article 1 : Présentation

- Le **Club 608 d'Échecs Paris** organise le dimanche 24 septembre 2023 son 3^{ème} Open Rapide FIDE – Paris XV.
- Ce tournoi est ouvert à tous les joueurs titulaires d'une licence B minimum valable pour la saison en cours.

Article 2 : Règles et Appariements

- Application des règles de la FIDE telles que figurant dans le dernier livre d'arbitre avec dérogation pour les coups illégaux, carton jaune au 1^{er} coup illégal, carton rouge au 2^{ème} coup illégal avec la partie perdue sur le champ. Pour le joueur qui n'a pas commis le coup illégal, un rajout d'1mn lui sera ajouté s'il lui reste moins d'1mn à sa pendule.
- Les appariements se font au système suisse (aucune protection de club ou de famille).
- Seront appariés à la 1^{ère} ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence et réglé leurs droits d'inscription avant 10h15. Tout joueur n'ayant pas réglé par avance et dépassant cette limite ne sera apparié qu'à la deuxième ronde en fonction des places disponibles.

Article 3 : Cadence & Fin de partie

- Le tournoi se jouera en 9 rondes. Chaque joueur disposera de 12 min plus 3 secondes pour jouer sa partie.
- Le vainqueur apporte le résultat à la table de marque immédiatement après la partie.
En cas d'égalité, le conducteur des blancs apporte ce résultat. Sans résultat à la fin de la ronde, le résultat sera compté comme double zéro.
A la fin de chaque partie le joueur vainqueur met son roi au centre de l'échiquier. En cas d'égalité les 2 joueurs mettent leur roi au centre du jeu. Ceci permet une rapide vérification des résultats.
- Dans tous les cas ils doivent quitter leur place et laisser le jeu rangé et le résultat sur l'échiquier.

Article 4 : Horaires

- Accueil des participants : 9h30 ; Pointage jusqu'à 10h15.
- Les rondes démarreront aux heures suivantes : ronde 1 à 10h30, ronde 2 à 11h20, ronde 3 à 12h00, ronde 4 à 12h45, pause déjeuner, reprise ronde 5 à 14h00, ronde 6 à 14h45, ronde 7 à 15h30, ronde 8 à 16h15, ronde 9 à 17 h.
- Remise des prix à partir de 18h00.



Article 5 : Droits d'inscription

- Les droits d'inscription sont de 20€ pour les jeunes (ie aux personnes nées en ou après 2005) et aux adhérents du Club 608.
- Ils sont de 25€ pour les adultes non adhérents du Club 608.
- Ces droits sont majorés de 5€ à partir du 18 septembre 2023.

Article 6 : Prix

- Les prix ne sont pas cumulables.
- Les prix du classement général sont répartis au système Hort.
- Les prix par tranches ELO et les prix spéciaux sont attribués en cas d'égalité de points de parties au joueur ayant le meilleur départage.
- Les départages suivants seront appliqués : Buchholz tronqué, Cumulatif, Performance.
- Chaque joueur reçoit le prix le plus important auquel il a droit. En cas de prix de montants égaux, l'ordre de priorité suivant sera appliqué :
 - ✓ Prix du classement général,
 - ✓ Prix par tranches ELO,
Les joueurs non classés ne peuvent pas concourir pour un prix par tranche ELO.
 - ✓ Prix spéciaux.
- Le total des prix distribués est de 1000€ sous réserve de 80 participants.
Dans ces conditions, les 3 premiers de prix sont : 1^{er} prix = 300€, 2^{ème} prix = 200€, 3^{ème} prix = 100€ départage au système Hort. Mais les prix inférieurs à 20€ euros ne seront pas distribués.
Il est aussi prévu des prix par tranche d'ELO, des prix pour les membres du **Club 608 d'Echecs de Paris**.
- Une Coupe est prévue au 1^{er} prix du tournoi et au 1^{er} jeune inférieur à la catégorie U14 (benjamin).
- Médailles au moins pour le 1^{er} jeune de chaque catégorie.
- Présence obligatoire à la remise de prix pour les primés.

Article 7 : Appariement

- Les joueurs seront appariés par le logiciel PAPI en fonction de leur classement rapide.

Article 8 : Arbitrage

- L'arbitre principal est André BASTIEN.
- Il sera accompagné d'arbitre(s) stagiaire(s).



Article 9 : Conduite

- Il est formellement interdit de fumer ou d'utiliser une cigarette électronique à l'intérieur des locaux.
- Les conversations sont interdites dans l'aire de jeu.
- Il est interdit de faire usage de matériel électronique quelconque durant les parties.
- Une tenue correcte est exigée.
- Tout joueur dont le téléphone sonnera en cours de partie se verra infliger partie perdue par un arbitre.

Article 10 : Sanctions

- Tous les participants s'engagent à respecter ce règlement intérieur.
- Une échelle de sanctions allant du simple avertissement à l'exclusion du tournoi est prévu dans les règlements de la Fédération Française des Echecs.

Note : chaque participant est susceptible d'apparaître sur une photographie publiée dans la presse ou sur Internet. En cas de refus, merci de bien nous le spécifier par avance.

Validé à Paris, le 20 septembre 2023.

L'arbitre principal
André BASTIEN

Le représentant de l'organisateur
Patrick VIGNA